

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Un Projet d'Aménagement Stratégique pour les 20 prochaines années



Le Projet d'Aménagement Stratégique correspond au projet politique du territoire, défini par les élus à horizon 20 ans. Il expose les orientations et les objectifs recherchés, dans le respect des équilibres locaux, pour la mise en valeur de l'ensemble du territoire par une complémentarité entre développement de l'urbanisation et espaces à préserver.

Le Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT de Serre-Ponçon se décline en 3 axes :

- > Axe 1. Serre-Ponçon, un territoire en transition
- > Axe 2. Un patrimoine à préserver
- > Axe 3. Un développement équilibré et maîtrisé

UNE CONCERTATION ÉTROITE AVEC LES ÉLUS DES COMMUNES DU TERRITOIRE, AINSI QU'AVEC LES CITOYENS



Nombreuses réunions internes à la Communauté de Communes de Serre-Ponçon, réunissant l'ensemble des maires ;



3 ateliers de travail avec les élus municipaux pour dégager des grandes tendances et se positionner sur les priorités du territoire ;



3 ateliers avec les citoyens pour travailler sur les orientations et objectifs proposés par les élus ;



2 réunions publiques pour présenter le Projet d'Aménagement Stratégique au plus grand nombre ;



250 participants (élus et citoyens) à l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique du SCoT.

Une dynamique que les élus communautaires souhaitent poursuivre pour les prochaines étapes du SCoT.



© Communauté de Communes de Serre-Ponçon

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT DE SERRE-PONÇON



OBJECTIF : positionner le territoire dans une transition claire et efficace pour s'adapter au changement climatique, afin de protéger les populations et les activités du territoire.

ORIENTATION 1.1

Traitement des eaux usées

Sobriété des prélèvements Préservation de la ressource en eau

L'eau, un enjeu central de la transition du territoire

Équilibre des usages Zones humides

Adaptation aux évolutions climatiques

ORIENTATION 1.2

Principe de précaution

Protection des populations

Améliorer la résilience du territoire vis-à-vis des effets du changement climatique

Adaptation des aménagements

Pérennité des ouvrages de protection

ORIENTATION 1.3

Limiter les consommations énergétiques

Rénovation des bâtiments Filière bois

Mettre en œuvre une stratégie permettant de réduire les consommations énergétiques et de développer la production d'énergies renouvelables

Développement des énergies renouvelables

Stratégie intercommunale

ORIENTATION 1.4

Réduire les émissions de gaz à effet de serre

Destination vélo

Poursuivre les efforts d'amélioration de la qualité de l'air et de diminution des polluants atmosphériques

Mobilité touristique

Stratégies de mobilités

ORIENTATION 1.6

Stratégie foncière Sobriété foncière

Inscrire le territoire dans la trajectoire du Zéro Artificialisation Nette

Loi Climat Résilience

Lutte contre l'artificialisation des sols

ORIENTATION 1.5

Réduire la production de déchets

Gestion des déchets

Réduire, trier, valoriser et gérer les déchets

Économie circulaire

Valorisation des matériaux

AXE 1. SERRE-PONÇON, UN TERRITOIRE EN TRANSITION



Scannez moi !

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE DU SCOT DE SERRE-PONÇON



OBJECTIF : créer un cadre commun et partagé pour préserver le patrimoine naturel et paysager du territoire, alors que certains aménagements ont pu impacter le paysage exceptionnel de Serre-Ponçon, et que le changement climatique constitue une menace pour la biodiversité et les fonctionnalités écologiques du territoire.

ORIENTATION 2.1

Qualité des espaces bâtis

Intégration paysagère Vues remarquables

Un paysage majestueux à préserver

Patrimoine Paysage Valorisation des espaces publics

Densification réfléchie

AXE 2. UN PATRIMOINE À PRÉSERVER

ORIENTATION 2.2

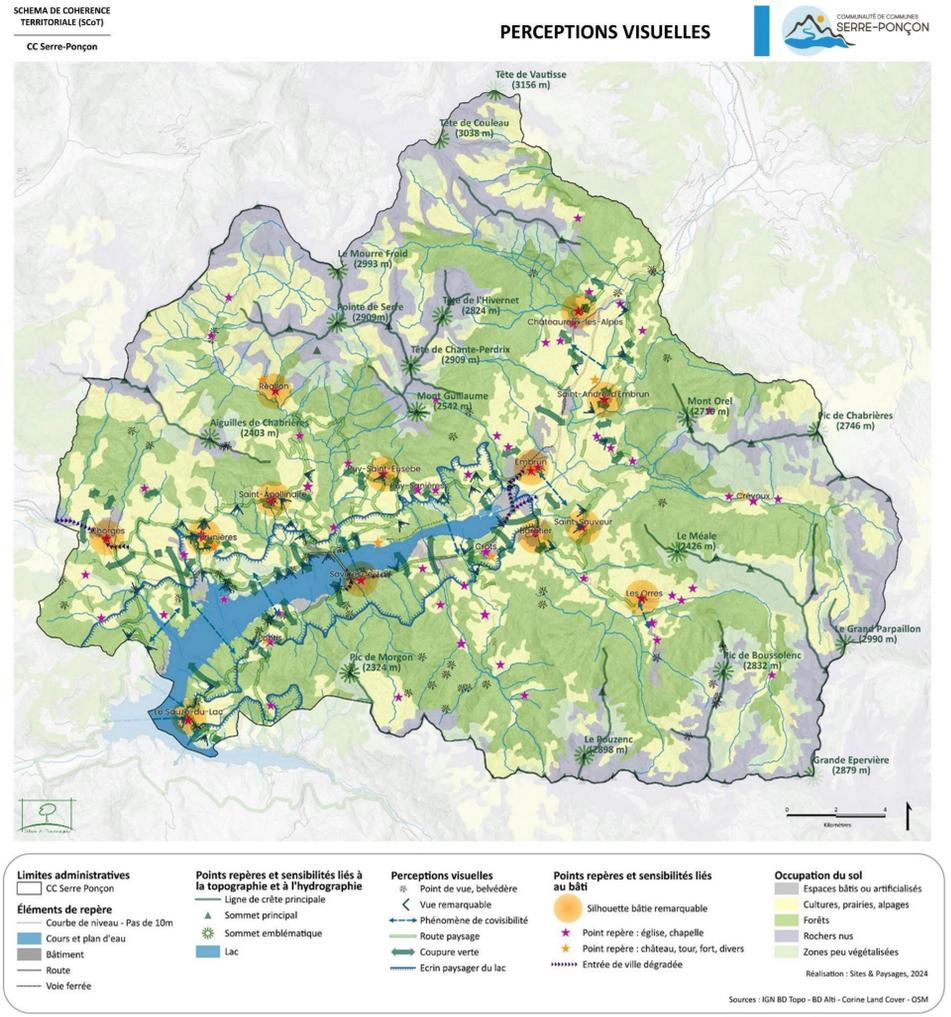
Biodiversité

Trame noire Sites naturels sensibles

Sauvegarder la biodiversité et la fonctionnalité écologique des milieux

Continuités écologiques Coupures d'urbanisation

Trame verte et bleue



OBJECTIF : mettre en place une stratégie de développement urbain à l'échelle de la CCSP, adossée à une armature urbaine partagée, qui permette de répondre aux enjeux en matière de parcours résidentiel, et d'adaptation de l'activité économique du territoire au changement climatique.

AXE 3. UN DÉVELOPPEMENT ÉQUILIBRÉ ET MAÎTRISÉ

ORIENTATION 3.4

Répartition de la fréquentation touristique

Adaptation au défi climatique Diversification économique

Une économie à renforcer et à adapter

Immobilier de loisirs Écotourisme

Transformation du modèle agricole

ORIENTATION 3.3

Accès aux services publics et équipements

Accès aux soins Équilibre territorial

Consolider l'offre en équipements, services publics et commerces de proximité

Offre culturelle et sportive Commerces de proximité

Couverture numérique

ORIENTATION 3.1

Préservation de la ressource en eau

Traitement des eaux usées Sobriété des prélèvements

Une armature urbaine respectueuse des équilibres territoriaux

Équilibre des usages Zones humides

Adaptation aux évolutions climatiques

Pérenniser les dynamiques des bourgs centres (Chorges, Embrun)

Établir une complémentarité entre les pôles d'appuis (Baratier, Savines-le-Lac, Chateauroux-les-Alpes, Crots) et les bourgs centres

Maintenir une vie à l'année dans les communes supports de stations de sports et loisirs de montagne (Réallon, Les Orres, Crévoux)

ORIENTATION 3.2

Logement saisonnier

0.6% de croissance démographique Rénovation des logements

Consolider la croissance démographique par une offre de logements adaptée

Maîtrise des résidences secondaires

Logement abordable Stratégie foncière

Équilibre générationnel



Scannez moi!